

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 11 juillet 2014
(convocation du 1 juillet 2014)

Aujourd'hui Vendredi Onze Juillet Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, Mme FRONZES Magali, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, M. LAMaison Serge, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme. BOST Christine à Mme. KISS Andréa
M. PUJOL Patrick à M. LABARDIN Michel
Mme. AJON Emmanuelle à M. FELTESSE Vincent
M. AOUIZERATE Erick à M. BOUTEYRE Jacques
M. BONNIN Jean-Jacques à M. CAZABONNE Alain
Mme. BOUDINEAU Isabelle à M. DUBOS Gérard
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à M. ANZIANI Alain
Mme. BOUTHEAU Marie-Christine à M. CHAUSSET Gérard
M. DAVID Jean-Louis à M. DELAUX Stéphan
M. DAVID Yohan à M. ROBERT Fabien
Mme DELATTRE Nathalie à Mme DESSERTINE Laurence à partir de 11 h 40
M. FLORIAN Nicolas à M. BRUGERE Nicolas à partir de 11 h 30
M. FRAILE MARTIN Philippe à M. FETOUH Marik

Mme FRONZES Magali à M. DUPRAT Christophe à partir de 11 h 15
M. GARRIGUES Guillaume à Mme. CHABBAT Chantal
Mme. LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques
Mme. LAPLACE Frédérique à M. RAUTUREAU Benoit
Mme. LOUNICI Zeineb à M. MARTIN Eric
Mme MACERON-CAZENAVE Emilie à M. JUNCA Bernard à partir de 10 h 15
M. MILLET Thierry à M. MANGON Jacques
M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan à Mme. BREZILLON Anne
Mme PEYRE Christine à Mme ROUX-LABAT à partir 10 h 40
Mme. PIAZZA Arielle à M. LOTHaire Pierre
M. POIGNONEC Michel à Mme. THIEBAULT Gladys
Mme TOUTON Elizabeth à Mme CALMELS Virginie
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kévin à partir de 11 h 30

EXCUSES :

M. REIFFERS Josy, Mme. CAZALET Anne-Marie
LA SEANCE EST OUVERTE

Fabrique Artistique et Culturelle POLA- Programme d'actions 2014 - Subvention de fonctionnement de la Communauté Urbaine de Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur HERITIE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Fabrique Pola est un espace-outil dédié à la création contemporaine, à la production et à la diffusion artistique créé en 2000.

Lieu de travail et d'expérimentations, elle est dirigée par un groupement associatif de structures culturelles et d'artistes-auteurs, issus d'un tissu culturel indépendant et œuvrant sur le terrain de la Communauté Urbaine de Bordeaux depuis plusieurs années.

Au sein de la Fabrique Pola, chacune des 18 structures (17 associations et une SARL, Allez les Filles, Atis, Bruit du Frigo, Docile, Documents d'Artistes, Exceptionnel, George, Tremblay Show, L'Insoleuse, Le Labo Révélateur d'Images, Le [L@bx](#), La Nouvelle Agence, Nouvelles Traverses, L'ouvre-boîte, Pajda, Pointbarre, Pointdefuite, Les Requins Marteaux, Zebra 3/Buy-Sellf) développe, au quotidien, ses projets d'activités dans le champ des arts visuels : arts plastiques, performances & interventions dans l'espace public, création & fabrication numérique, scénographie, graphisme & illustration, photographie, architecture, cinéma et art vidéo, édition de bandes dessinées etc.

Ces acteurs sont en interaction quotidienne avec une équipe dédiée ; ensemble, ils sont les rouages de la Fabrique artistique et culturelle Pola.

L'équipe de la Fabrique gère l'espace de travail commun, impulse, accompagne et coordonne de nouvelles formes de collaborations et de coopérations artistiques, culturelles, créatives, sociales et économiques, en interface avec les acteurs et opérateurs d'un territoire étendu (métropolitain, régional, transfrontalier européen, international).

Dans la continuité de cette ligne de force, le projet de la Fabrique Pola est de regrouper et de rendre accessible aux artistes, aux travailleurs culturels et indépendants de l'agglomération, une pluralité d'espaces de travail professionnels (matériels et immatériels), aux fonctions autonomes et complémentaires, adaptés aux besoins spécifiques de

différentes formes d'expressions artistiques et de secteur d'activité. C'est le sens de leur installation à la future cité numérique au sein de l'ancien Tri Postal J.J Bosc depuis septembre 2013.

Ainsi, deux nouveaux apports essentiels au développement de son projet sont à noter :

- un espace en RDC (240m²) qui permet d'activer (sous conditions) une programmation évènementielle multiforme
- une connexion avec un quartier dynamique et créatif (les Terres Neuves), un nouveau champ d'investigation en matière de coopérations artistiques, culturelles et économiques entre opérateurs du champ des économies créatives.
-

Cet « outillage commun », associé à un ensemble de services d'accompagnements professionnels en réponse aux besoins des artistes-auteurs et acteurs culturels, est animé et coordonné par une équipe salariée & bénévole engagée.

Les missions que se donne le projet associatif de la Fabrique Pola sont ainsi de :

- Soutenir la création contemporaine en contribuant au développement durable des initiatives issues des arts visuels sur le territoire métropolitain,
- Mettre en œuvre une action territoriale forte en matière d'accompagnement à la professionnalisation du secteur des arts plastiques et visuels, en complémentarité des dispositifs et des acteurs agissant dans ce champ,
- Co-construire une offre culturelle singulière favorisant des interactions nouvelles entre publics, processus de création, expérimentations artistiques et sociales.

La Fabrique Pola est donc un réseau de producteurs artistiques et culturels de la filière des industries culturelles et créatives régionale (arts visuels).

En bout de cette chaîne de fabrication, ce sont des maisons d'édition, des laboratoires photographiques, un atelier de sérigraphie, des ateliers de production etc.

Le regroupement d'acteurs sur lequel la Fabrique Pola se fonde, permet, pour l'ensemble des habitants de ce lieu de fabrique, de réaliser des économies d'échelle, de fortifier leurs réseaux professionnels (par des croisements) et d'être dans un environnement favorable au développement.

La Fabrique Pola propose une palette d'outils et de services individuels et collectifs, matériels et immatériels, à des artistes-auteurs et des porteurs de projets afin d'agir concrètement sur la structuration professionnelle de leurs activités et fabriquer, tisser, à l'échelle du territoire de la CUB et aquitain un réseau de partenaires publics et privés, dont la vitalité conditionne le développement économique du secteur.

Permettre à des artistes et des producteurs culturels de rendre visibles leurs créations et leurs projets, grâce à un appui professionnel à la fabrication (toutes les étapes allant de l'idée à la réalisation) et à la diffusion (la rencontre publique, « le bout de la chaîne, la sortie d'usine »), est nécessaire au développement local de leurs activités. Cela leur procure une mise en lumière qui leur permet de toucher d'autres diffuseurs (publics et privés, institutions culturelles, collectivités etc.), d'être identifié et reconnu, ou de susciter des opportunités de coopérations ou de commandes artistiques.

Ainsi, l'action de la Fabrique Pola s'inscrit dans la continuité et à l'interface des parcours de formations initiales (IUT, masters universitaires, écoles des Beaux-Arts), dès le terme de ces derniers, afin que les jeunes artistes et porteurs de projets puissent s'outiller et mieux se repérer dans l'environnement socio-économique lié à leurs activités.

Dans le cadre des activités et de la programmation artistique et culturelle, au cœur de leur installation, la Fabrique Pola a créé un lieu d'exposition le Polarium. La Fabrique Pola s'adresse ainsi à l'ensemble des populations du territoire métropolitain, dans toutes leurs diversités.

Le nouveau déploiement effectué par la fabrique Pola au sein de la future cité numérique permet d'incarner physiquement le projet de développement de celle-ci dans son intégralité.

La Fabrique Pola peut ainsi désormais s'affirmer comme un lieu culturel et artistique.

Ainsi il est proposé de soutenir la fabrique Pola dans l'ensemble de ses activités liées à la fois à l'artistique et à l'économie créative.

Il est donc proposé d'apporter une participation de 120 000 € pour cette année 2014, dans le cadre d'un budget prévisionnel de fonctionnement de l'association de 353 000 €, lequel s'établit de la manière suivante :

DEPENSES	€ TTC	RECETTES	€ TTC
Achats	53 500	Ventes	56 000
Services extérieurs	75 620	Etat	18 000
Autres services extérieurs	25 400	ASP - UNIFORMATION	13 000
Charges de personnel	176 480	Conseil Régional Aquitaine	60 000
Droits d'auteur	20 000	Conseil Général Gironde	15 000
Dotations aux amortissements	2 000	Commune(s)	15 000
		CUB	120 000
		Autres produits de charge courante	56 000
TOTAL	353 000		TOTAL 353 000

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE le Projet de la Fabrique Pola vise notamment à tisser à l'échelle du territoire de la CUB un réseau de partenaires publics et privés, dont la vitalité conditionne le développement économique du secteur.

CONSIDERANT QUE par ses activités et sa programmation artistique et culturelle, la Fabrique Pola, s'affirmant comme un lieu culturel et artistique, s'adresse à l'ensemble des populations du territoire communautaire.

DECIDE

Article 1 : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 120 000 € est attribuée au bénéfice de l'association La Fabrique Pola, dans le cadre de son programme d'actions 2014,

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée avec la fabrique POLA fixant notamment les modalités de versement de la subvention communautaire et à prendre les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de cette décision,

Article 3 : La dépense relative au règlement de cette subvention sera imputée sur l'opération 05P141O001 au chapitre 65 ; article 6574 ; fonction 33 CDR UA01 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 11 juillet 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Conseiller délégué,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
29 JUILLET 2014

PUBLIÉ LE : 29 JUILLET 2014

M. MICHEL HERITIE